

ÉQUIPE ESG



Étienne ARNOULD

Responsable
Relations
Investisseurs.

Valérie ROGARD

Secrétaire Générale.



Contact : earnould@cerea.com

Tél. : +33 (0)1 75 77 78 18

Contact : vrogard@cerea.com

Tél. : +33 (0)1 75 77 78 00

ACTIFS SOUS GESTION

800 M€

EXPERTISES

- Capital-transmission
- Mezzanine
- Dette privée

DUE DILIGENCES ESG LORS DE LA PHASE D'INVESTISSEMENT

- Céréa Partenaire intègre l'ESG comme axe d'analyse de ses investissements en particulier sur l'activité Capital-transmission.

ACCOMPAGNEMENT ESG DES PARTICIPATIONS

- Céréa Partenaire encourage et accompagne ses participations dans la prise en compte des enjeux ESG.
- La société de gestion favorise en particulier la mise en œuvre par ses participations de critères ESG dans la gestion de la supply chain, de la traçabilité, des partenariats locaux, etc.

VENDOR DUE DILIGENCES ESG

- Céréa Partenaire attache beaucoup d'importance aux mesures prises et aux progrès ESG réalisés par les sociétés en portefeuille qui sont suivies tout au long de la période d'investissement.

DESCRIPTION QUALITATIVE DE LA STRATÉGIE ESG

- Organisation de séminaires de sensibilisation aux problématiques ESG pour les collaborateurs, réalisation d'un Bilan Carbone et mise en place d'une politique d'éco-gestes.
- Lancement d'une revue ESG des participations des fonds par un auditeur externe afin d'accélérer la prise en compte des critères ESG dans la gestion du portefeuille.
- Mise en place d'une Charte ESG spécifique à Céréa Partenaire, prenant en compte les particularités de l'activité agroalimentaire.
- Établissement d'un reporting annuel ESG au niveau du portefeuille.
- Adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et promotion de celui-ci auprès des sociétés en portefeuille.
- Signature d'un partenariat financier et humain fort de sens avec les Banques Alimentaires.